



## REVUE DE PRESSE DU 26/12/2016

- 1- Selon M. Hadji Baba Ammi, les hausses de taxes prévues dans la loi de finances 2017, conçues pour améliorer les recettes fiscales et aider le Trésor public à engranger davantage de ressources, ne toucheront pas le citoyen. Ou si peu. Et que de toute manière, l'Etat, la "Houkouma", sera là pour protéger les plus démunis. En fait, conscient que le réajustement des taxes pour 2017 est un vrai guet-apens fiscal, le ministre a quand même minimisé l'impact de l'augmentation de la TVA sur le pouvoir d'achat des Algériens.
  
- 2- Une cérémonie de sortie de la trente-troisième promotion de l'Institut algéro-tunisien d'économie fiscale et douanière (IEDF) de Koléa, a été organisée dimanche en présence du ministre délégué chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers Mouatassim Boudiaf. Avec cette promotion qui compte 67 étudiants dont 17 de nationalité tunisienne, l'IEDF aura formé 1209 cadres avec le grade d'inspecteurs divisionnaires au profit des ministères des finances des deux pays.
  
- 3- Le groupe pharmaceutique Sidal a enregistré une nette hausse de sa production et de son bénéfice durant le premier semestre 2016, indique le rapport du conseil d'administration de cette société. Le montant de la production réalisée à fin juin 2016 par cette société publique d'industrie pharmaceutique a atteint 5,34 milliards DA contre 4,32 milliards DA à fin juin 2015, soit une hausse annuelle de 24%. Cet accroissement de la production s'explique essentiellement par "une grande disponibilité des matières premières", souligne ce groupe.
  
- 4- Quelque 700 producteurs et importateurs ont été exclus, cette année, de la franchise de droits de douanes, sur les matières premières importées de la grande zone arabe de libre échange et de quelques pays dans le cadre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne. Durant la même période le bureau de réorganisation du marché du commerce extérieur et des services de la douane, a reçu 12.136 demandes d'exonération des droits de douanes.



- 5- Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé dimanche à Biskra que la croissance prometteuse du tissu économique et les divers dispositifs d'emploi adoptés en Algérie émettent des indicateurs optimistes quant à l'avenir du marché de l'emploi. Dans une conférence de presse animée en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a indiqué que la concrétisation des divers projets, en cours dans le secteur économique, "mettra de nouvelles offres d'emploi sur le marché et permettra d'afficher un optimisme quant à la possibilité de placer des milliers de travailleurs à travers le pays".
- 6- A Londres, le cours du baril de Brent de la mer du Nord a avancé de 11 cents à 55,16 dollars sur le contrat pour livraison en février à l'Intercontinental Exchange (ICE). Les marchés pétroliers se sont tranquillement consolidés avant le week-end des fêtes avec de faibles volumes d'ajustements de portefeuilles, a indiqué Tim Evans, de Citi, dans une note.
- 7- L'Algérie comptera 41,2 millions d'habitants début 2017, avec un taux de croissance annuel atteignant 2,15 %, a rapporté hier la Radio nationale. Selon Salima Boukhari, vice-directrice de la population au ministère de la Santé et de la Population, cette croissance est principalement due au taux de natalité en hausse.
- 8- Le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin dimanche aux fonctions de deux directeurs régionaux de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), pour insuffisance de résultats dans l'accomplissement de leurs missions, indique un communiqué du ministère. Il s'agit du directeur régional Ouest, Abdelkader Moulay et du directeur régional Est, Tikenouine Khelil, ajoute le communiqué. Cette mesure a été dictée par les exigences des prochaines échéances en prévision du lancement de la distribution des logements aux souscripteurs à la formule LPP, précise le communiqué.
- 9- Les souscripteurs au programme AADL 2 pourront choisir les sites de leurs logements à partir d'aujourd'hui. C'est l'annonce faite par Mohamed Tarek Belaribi, directeur général de l'AADL, lors d'une émission de télévision, diffusée samedi, par la chaîne privée Elnahhar TV. D'après l'intervenant, un site sera ouvert aujourd'hui, à cet effet, à partir de 23h00. Les souscripteurs auront jusqu'au mois d'avril pour en finir avec cette opération de choix de site.



## **A lire : Algérie - La valse hésitation du Dinar en 2016**

Frappé de plein fouet par la chute du prix du baril, fortement chahuté sur le marché parallèle, le dinar s'est raffermi sur le marché officiel au cours du deuxième semestre 2016 à l'initiative des autorités financières algériennes qui ne savent plus bien sur quel pied danser.

Pour le dinar algérien l'année 2016 aura été coupée en deux. En juin 2016, deux ans après le déclenchement de la crise des marchés pétroliers, le dinar touche son plus bas niveau historique à 111 dinars pour un dollar. Face à l'euro, il est également à ses plus bas étages, à 123 dinars au taux de change officiel. Signal inquiétant, en mai dernier, le FMI prônait, en outre, pour l'Algérie « une plus grande flexibilité du taux de change » qui « faciliterait l'ajustement au choc sur les cours du pétrole ». Pour le FMI, le dinar restait « encore nettement surévalué ».

Chute du baril : le dinar a payé la facture.

Juin 2014-Juin 2016. Deux ans de crise des marchés pétroliers et de baisse ininterrompue des cours du baril. Le dinar a payé la facture. Beaucoup d'estimations, pas toujours très précises, ni très rigoureuses, ont circulé à propos de l'ampleur de la dévaluation du dinar depuis le début de la chute des prix pétroliers. Le professeur Nour Meddahi de la Toulouse School of Economics refaisait les calculs pour Maghreb émergent: « Entre fin juin 2014 et fin mai 2016, le dinar a baissé par rapport au dollar américain de 28%. La baisse par rapport à l'euro est par contre plus faible : 13,2% pour le dinar, alors que le prix du pétrole a baissé de 55%. » Il s'agit d'« un ajustement nécessaire suite à l'effondrement du prix du pétrole. La Banque d'Algérie a fait convenablement son travail en baissant la valeur du dinar » commentait l'expert algérien.

Les causes et les objectifs de la dévaluation

Le mécanisme mis en place depuis plus d'une décennie par la Banque d'Algérie, responsable de la gestion de la valeur de la monnaie nationale, provoquait un ajustement automatique du taux de change du dinar lorsque nos recettes en devises baissent. Ce mécanisme visait à fournir une plus grande quantité de dinars à un budget de l'Etat affecté par la baisse de la fiscalité pétrolière et devenu très fortement déficitaire (16% du PIB en 2015) depuis l'année dernière. La baisse du dinar est donc due essentiellement à la chute du prix des hydrocarbures, qui a entraîné en 2 ans la perte de plus de la moitié de nos revenus en devises. La dévaluation du dinar a été atténuée en sens inverse par la hausse de la valeur du dollar sur les marchés des change internationaux qui a partiellement compensé l'effet de la baisse des cours pétroliers sur nos recettes en devises. Cette explication ne s'applique pas à la dévaluation par rapport à l'euro, nettement plus faible, et qui vise pour sa part à renchérir et « décourager » les importations en allant un peu au delà de la simple compensation du différentiel d'inflation entre l'Algérie et les pays de la zone euro.

Le dinar stabilisé depuis juin 2016

Le changement de décor est complet à partir du milieu de l'année en cours. Depuis son entrée en fonction intervenue en juin 2016, le nouveau tandem Baba Ammi-Loukal a totalement stabilisé, voire légèrement amélioré, la valeur officielle du dinar, en prenant, au passage, complètement à contre pied les recommandations des institutions financières internationales. A fin décembre 2016, les cours de change sont de 111 dinars pour un dollar et de 115 dinars pour un euro. Les nouveaux responsables de la politique monétaire, ont bien reçu le message, venu manifestement des « plus hautes autorités du pays », qui consiste à aller chercher ailleurs que dans la dévaluation du dinar les moyens de combler un déficit des finances publiques qui restera très important en 2016 et 2017.

Quelles perspectives pour 2017 ?



Peu d'analystes se risquent pour l'instant à des pronostics sur l'évolution de la valeur du dinar au cours des prochains mois qui dépendra essentiellement de facteurs aussi volatiles que le prix du baril de pétrole ou le cours du dollar sur les marchés de change internationaux .

Ces éléments purement « techniques » ne seront cependant pas seuls en cause au cours de la période à venir. Le limogeage de l'inamovible gouverneur de la Banque d'Algérie pendant plus de 15 ans, M. Mohamed Laksaci, ainsi que le remaniement ministériel qui l'a suivi en juin dernier, peuvent clairement être interprétés comme un « signal politique » et une sanction infligée au tandem Laksaci-Benkhalifa auquel il a été reproché d'avoir utilisé de façon excessive la valeur de la monnaie nationale comme « variable d'ajustement » au nouveau contexte pétrolier. Une invitation certainement non déguisée, pour les nouveaux responsables de la politique monétaire à ne pas trop compter sur la dévaluation du dinar pour équilibrer les comptes publics.

Des marges de manœuvre à court terme

Dans ce domaine, le nouveau couple Baba Ammi–Loukal dispose encore de marges de manœuvre qui consistent, pour l'immédiat, c'est à dire l'année qui s'achève, dans l'utilisation des réserves du FRR et les ressources procurées par l'emprunt national. A partir de l'année prochaine, il pourra compter encore sur des réserves financières résiduelles mais surtout, et de plus en plus, à la fois sur l'endettement extérieur et sur la création monétaire avec les dangers qu'elle comporte en matière d'accélération de l'inflation; Un risque qui vient justement d'être souligné, dans sa première intervention publique depuis son départ forcé, par Mohamed Laksaci...

Deux monnaies et deux économies.

Si, pour les autorités algériennes, les marges de manœuvre de court terme ne sont pas absentes, la nouvelle gestion, inaugurée en Juin 2016, de la valeur du dinar risque de se révéler beaucoup plus périlleuse à moyen terme. La stabilisation de sa valeur officielle n'a pas empêché, en effet, le dinar de continuer à plonger de façon inquiétante sur le marché parallèle ou il atteint actuellement des niveaux supérieurs à 185 dinars pour un euro. Le différentiel entre les 2 taux atteint désormais des niveaux records proche de 60%.

Notre pays s'installe ainsi de façon croissante dans une situation où coexistent « deux monnaies et deux économies ». C'est la perspective d'une véritable « reprise en main de la valeur de la monnaie nationale grâce à la convergence des taux de change officiel et parallèle » qui s'éloigne un peu plus. Cette démarche prônée par la plupart des spécialistes, et qui semble la seule soutenable à moyen terme, était pourtant encore déclinée voici un peu plus de 18 mois par l'ancien ministre des finances, M. Abderrahmane Benkhalfa lui-même, qui plaidait pour y parvenir en faveur de « la combinaison de mesures administratives et économiques ».

Au titre du traitement administratif de la valeur du dinar, il n'hésitait pas à évoquer ainsi l'instauration de taux de change multiples : « un pour les produits de première nécessité et un autre pour le reste des importations par exemple ». Cette reprise en main devait passer aussi par la lutte contre le marché informel de la devise ; l'ouverture de bureaux de change pouvant contribuer à l'« assèchement du marché parallèle en faisant sortir les petits acheteurs ». C'est désormais apparemment dans une toute autre direction, tournant le dos à une stratégie de mise en convertibilité progressive du dinar, et pleine d'incertitudes pour l'avenir, que semblent s'orienter les autorités monétaires algériennes.

-FIN-